



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 11 février 2016

Excusés: E. Dechamps, J.J Lebrun, E. Vanackere

M. le maire nous informe de la venue de Mme Veyssière, conseillère départementale, pour nous exposer le projet de regroupement des R.P.I

Délibération pour délégation de signature :

En vertu de l'article L422-7 du code de l'urbanisme, si le maire est intéressé au projet de demande de permis, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, il ne peut signer cette demande : le conseil municipal accorde donc la délégation de signature à Jeanne Boucherie, seule donc à pouvoir prendre la décision.

SIVOS : (transports scolaire)

E. Lalet présente le rapport d'activité du SIVOS :

- acceptation des comptes
- participation des communes
- subvention aux écoles pour les sorties scolaires à hauteur de 150 euros par classe.
- mise en sécurité du parking du collège de Mussidan.

Ce rapport est accepté à l'unanimité.

Problèmes de fils électriques nus sur le secteur de « Peyrelevade-Chabinel » :

M. le maire a demandé que les fils soient remplacés très vite. Gilles Moreau rappelle que suite à un incident sur ce secteur ayant entraîné l'explosion du transformateur, les voisins avaient subi de gros dégâts, notamment sur les appareils électroménagers.

Comité des fêtes :

Suite à la démission de 3 membres du bureau, une réunion aura lieu le lundi 15 février, à la salle des fêtes, afin de former une nouvelle équipe.

Renouvellement du photocopieur et du fax de la mairie :

2 devis ont été demandés : c'est un contrat de location qui a été choisi chez Sharp, spécialiste de ce genre de matériel et équipant déjà plusieurs communes du canton ainsi que les écoles. Le contrat de location, sur 5 ans, coûtera un peu plus de 50 euros par mois à la commune.

Logements communaux :

Une baignoire a dû être changée dans une maison communale par notre agent technique.

Projet de regroupement de R.P.I :

Mme Veysière nous présente le projet de la D.A.S.E.N (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale) qui propose le regroupement scolaire des RPI Issac/ Villamblard et Montagnac / Douville. La classe de Montagnac est déjà fortement menacée et risque la fermeture prochaine. Ce rassemblement des RPI permettrait le renforcement des autres classes. Ce projet est en discussion, surtout par les communes concernées.

Carte communale :

Suite à une question d'E. Courtade, Mme Veysière annonce que les résultats de l'enquête publique qui vient de s'achever seront communiqués aux habitants mi année 2016.

Fusion des communautés de communes :

Concernant le projet de fusion de notre communauté de communes avec celle de Mussidan, Mme Veyssière annonce que nos élus ont accepté cette fusion comme proposée par le préfet. Le préfet de la Dordogne arrêtera sa décision courant mars.

Entretien des routes :

Monsieur le maire, indique que, comme chaque année, des travaux seront mis en œuvre sur des tronçons de routes et des fossés selon les besoins observés.

M. Moreau fait remarquer que sur certaines routes de la commune relevant de l'intercommunalité, il est de plus en plus difficile d'éviter certaines dégradations devenues dangereuses : il souhaite qu'un accord soit trouvé pour faire du « point à temps » en attendant la réfection complète.

Entretien des fontaines communales :

José Ruiz demande à nouveau que soient mises en valeur nos fontaines communales, en commençant par le lavoir du bourg et celle qui se trouve au bas de La Garnerie. Des arbres, fruitiers ou pas, pourraient y être plantés, une table avec ses bancs pourrait accueillir marcheurs et promeneurs. Il n'est toujours pas donné suite à ce projet qui pourrait compléter, concernant le lavoir, l'aménagement devant la mairie.

Aménagement devant la mairie et ralentisseur :

Une majorité de conseillers présents lors de cette séance souhaite que le ralentisseur prévu depuis 2014 devant la mairie soit enfin réalisé. M. le maire qui a reçu 2 devis devait consulter d'autres entreprises. Des conseillers souhaitent que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion et soit enfin tranché pour être programmé sur le budget 2016.

M. Courtade souhaite que soit rajouté le goudronnage de l'accès handicapés de la mairie ainsi que celui du logement du presbytère dont le ravinement bouche les canalisations enterrées sous le trottoir cimenté.